

**Rapport du Président**

Commission Permanente du  
Vendredi 22 janvier 2010

**Service instructeur**  
Direction des Finances

N° CP-2010-1-1-6

**Service consulté**

**GARANTIE DÉPARTEMENTALE D'EMPRUNT  
O.P.H. HABITATS DE HAUTE-ALSACE POUR LA CONSTRUCTION DE L'EHPAD  
À SEPOIS-LE-BAS ET WALDIGHOFFEN**

Résumé : *Octroi de garantie d'emprunt intégrale à l'O.P.H. Habitats de Haute-Alsace relative à trois prêts d'un montant total de 11 750 000 €, à souscrire pour la construction de l'EHPAD d'une capacité totale de 140 lits sur les communes de Seppois-le-Bas et Waldighoffen.*

Au cours de sa séance du 20 mars 2008 (rapport n° E 6 2008), le Conseil Général a donné délégation à la Commission Permanente pour examiner les demandes de garantie d'emprunt départementale.

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre appréciation une demande émanant de l'O.P.H. Habitats de Haute-Alsace relative au financement de la construction d'un Etablissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) multi-sites de 140 logements :

- 70 logements rue du Château à Seppois-leBas
- 70 logements rue des Etangs à Waldighoffen.

La construction de l'EHPAD a fait l'objet d'une autorisation de création par arrêtés conjoints du Président du Conseil Général et du Préfet du Haut-Rhin en date du 16/11/2006 et du 03/10/2007.

L'O.P.H. Habitats de Haute-Alsace bénéficie pour cette opération de construction de l'agrément du Conseil Général par décision n° 36 en date du 22 octobre 2009.

L'exploitation de la résidence est confiée à la Fondation de l'Armée du Salut, le constructeur n'ayant pas de compétence pour gérer des établissements médico-sociaux.

La demande de garantie intégrale porte sur 3 emprunts d'un montant total de 11 750 000 € que cet organisme se propose de souscrire auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (C.D.C.) en vue de financer la construction de ces logements.

Financement prévisionnel :

Subvention Conseil Général	4 014 000 €
Autres Subventions	212 100 €
Prêt C.D.C. PLUS Foncier	1 200 000 €
Prêt C.D.C. PLUS	6 950 000 €
Complémentaire C.D.C. PHARE	3 600 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>15 976 100 €</b>

Caractéristiques des prêts :

<b>Caractéristiques des prêts</b>	<b>PLS</b>	<b>PLUS Foncier</b>	<b>PHARE</b>
Montant du prêt €	6 950 000	1 200 000	3 600 000
Durée	30 ans	50 ans	140 trimestres
Taux d'intérêt actuariel annuel	2.41 % (millésime 2009)	2.41 % ( millésime 2009)	Taux d'intérêt fixe : 3 ,63%
Préfinancement	24 mois maximum	24 mois maximum	24 mois maximum
Taux annuel de progressivité	0 %	0 %	0 %
Indice de référence	Livret A	Livret A	Taux fixe
* Révisabilité intérêt et progressivité :	En fonction du Livret A	En fonction du Livret A	Amortissement naturel
Périodicité des échéances	Annuelle	Annuelle	trimestrielles

La décision d'accorder une garantie intégrale ne soulève pas de problème de principe, s'agissant d'établissements sociaux habilités de compétence départementale et, d'autre part, l'opération entre dans le cadre du contrat d'objectifs signé entre le Département et l'O.P.H. Habitats de Haute-Alsace le 28 mai 2009.

Les crédits d'avances en garantie d'emprunt sont inscrits au chapitre 27 article 2761.

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le principe de la garantie d'emprunt et m'autoriser à signer, le cas échéant, les documents relatifs à cette garantie.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT



Charles BUTTNER